

Réunion de la Commission Environnement/Transition Energétique du 5 mars 2022

Suite à la clôture de l'enquête d'utilité publique, après avoir pris connaissance de la note N°1 de Fabrice Buisson et revu dans les grandes lignes le projet Arrondine Amont, La Commission, reconnaissant la nécessité de participer à la création d'un mix énergétique de qualité environnementale, donne **un avis favorable** à ce projet avec les recommandations suivantes :

- Tenir compte des analyses et préconisations de la note technique N°1 de Fabrice Buisson
- Analyser les nuisances sonores engendrées par la turbine, l'alternateur et le canal de fuite (Mesures avant et après l'installation) y remédier si nécessaire.
- Préciser certains points comme la liaison électrique, l'organisation du chantier et la remise en état de la forêt naturelle (replantations..).

et regrette qu'une réunion publique n'ait pas été organisée pour répondre aux questions des Giettois.

Présents Alain Picard, Gérard Wicker, par écrit Martine Bouchex et Laurent Cluzel